



Direction de la santé

Bureau de veille sanitaire

Surveillance et veille sanitaire en Polynésie Française

Données du 13 au 26 mars 2017 (semaines 11 et 12)

Communiqué de presse

La surveillance des maladies infectieuses en Polynésie Française est effectuée chaque semaine par la déclaration volontaire des médecins sentinelles et des laboratoires.

Evolution des cas déclarés par les médecins sentinelles, par pathologie

Pathologie	Activité	Evolution
Dengue	Modérée	↘
Leptospirose	Modérée	↘
Grippe	Faible	→
Diarrhée	Elevée	→

Concernant les autres pathologies surveillées, aucune particularité n'est à mentionner.

Dengue

Le nombre de cas confirmés par les laboratoires a légèrement diminué et s'élève à 43 (19 cas en semaine 11 et 24 cas en semaine 12). Pendant cette période, les cas confirmés étaient localisés à Tahiti, Moorea, Raiatea et Raivavae. Parmi les 43 cas confirmés :

- 41,8 % étaient des enfants de moins de 15 ans
- 7 cas ont été sérotypés DENV-1
- 4 cas étaient hospitalisés

On observe une diminution de l'activité de 5,8 % par rapport à la quinzaine précédente.

Lutte contre la dengue

- élimination des gîtes larvaires en supprimant ou protégeant toute zone de stagnation d'eau douce une fois par semaine
- utilisation de moyens de protection individuelle : répulsifs anti-moustiques, moustiquaires...

Prévention du sérotype 2

En Polynésie Française, la dernière épidémie liée au sérotype 2 date de 1996, puis ce sérotype a ensuite circulé jusqu'en 2000. Une grande partie de la population n'est donc pas immunisée contre le virus. La **réintroduction du virus au Fenua pourrait d'entraîner une épidémie.**

La Polynésie française est actuellement à risque particulier d'introduction de la dengue de type 2 du fait :
- que la Nouvelle-Calédonie s'est déclarée en épidémie de DEN-1, DEN-2 et DEN-3
- de rencontres sportives internationales rassemblant des pays où circule la dengue 2 (Salomon, Vanuatu, Palau, Samoa américaine et Fidji) ou la dengue 3 (Papouasie Nouvelle Guinée). Le diagnostic de 3 cas importés du Vanuatu au cours qualifications de la coupe du monde de football pour les jeunes de moins de 17 ans (11-24 février) nous avait placé au niveau d'alerte 2. Plus d'un mois après le départ des cas, aucun cas secondaire n'a été diagnostiqué.

La Direction de la Santé invite les personnes à **consulter rapidement un médecin** en cas de fièvre supérieure à 38,5°C d'apparition brutale et de douleurs musculaires et articulaires. La consultation permettra de confirmer le diagnostic et de déclencher l'ensemble des mesures de lutte contre les moustiques porteurs du virus sur le terrain.

Leptospirose

8 cas de leptospirose ont été déclarés durant les semaines 11 et 12. On note une diminution de 66,7 % par rapport à la quinzaine précédente.

Depuis janvier, la majorité des cas se trouve à Tahiti.

Recommandations

- protection des plaies avec un pansement imperméable
- limitation des contacts avec la boue et l'eau douce : porter des bottes, ne pas se baigner aux embouchures des rivières
- dératisation et contrôle des pullulations de rongeurs par la gestion des déchets
- consultation médicale en urgence dès les premiers signes.

Grippe

On dénombre 3 prélèvements qui se sont avérés négatifs.

Diarrhée

Le nombre de cas déclarés s'élève à 79 (46 cas en semaine 11 et 33 cas en semaine 12) dont 49,4 % d'enfants de moins de 4 ans. Par rapport à la quinzaine précédente, on observe une diminution de 3,7%.

Les toxi-infections alimentaires collectives doivent être déclarées au bureau de veille sanitaire.

Recommandations

- lavage des mains : . avant la préparation et la consommation des repas
. après être allé aux toilettes
- désinfection : . des plans de travail et zones de préparation des repas
. de l'environnement, notamment des poignets de portes, en présence d'un malade.

Gastro-entérites à *Salmonella*

- En février et mars, 22 cas confirmés de salmonelloses ont été signalés, contre 9 cas à la même période en 2016.
- Parmi ces 22 cas, 9 ont été hospitalisés et 9 ont consommés des œufs ou de la volaille.
- 12 000 poules ont été abattues par mesure de précaution suite à la confirmation de la présence de salmonelles au sein d'un poulailler.

Recommandations

- Hygiène : Lavage des mains après être allé aux toilettes.
- La consommation de plats préparés doit respecter des chaînes du chaud et du froid.
- Les volailles doivent être consommées bien cuites.
- Les œufs doivent être consommés de préférence bien cuits. Les préparations à base d'œufs non cuits doivent être réalisés avec des œufs dont la provenance est connue, le moins longtemps possible avant leur consommation et maintenues à +4°C.

Ciguatéra

Le rapport de la surveillance de la ciguatera en 2016, effectuée par l'Institut Louis Malardé, sera disponible sur le site du Centre d'Hygiène et de Salubrité Public.

Récemment, des cas d'intoxications après consommation de murène ont été recensés par le Réseau de Surveillance de la Ciguatera. Rappelons que la murène présente un haut risque toxique et que la consommation de sa chair, et notamment son foie, peut entraîner des atteintes neurologiques particulièrement sévères.

Bureau de veille sanitaire

Tél : 40 48 82 01

Fax : 40 48 82 12

Email : veille@sante.gov.pf